

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES AMIS ET SOUTENEZ L'ACTION CULTURELLE DES NUITS MUSICALES D'UZÈS.

Attribution prioritaire des places jusqu'au 27 mai 2022. Programme offert le soir de chaque concert. Réduction fiscale pour les membres bienfaiteurs, donateurs et mécènes à partir de 100 € de cotisation.

En choisissant de vous engager auprès des Nuits Musicales d'Uzès, vous participez à leur rayonnement, vous soutenez sa programmation, vous accompagnez le développement d'actions de sensibilisation, vous permettez l'apprentissage de la musique baroque à de jeunes musiciens prometteurs, vous encouragez la génération montante d'artistes talentueux.

Chaque membre de l'association des Amis des Nuits Musicales d'Uzès est un partenaire essentiel. Rejoignez-nous pour cette nouvelle édition.

Mme M. M. et Mme Mmes MM

Nom, prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... e-mail.....

J'accepte que mon nom soit cité dans le programme Je préfère rester anonyme

Merci d'indiquer les nom(s) et prénom(s) tels que vous souhaitez les voir apparaître dans les programmes de concerts.

mécène* à partir de 1000 euros = _____ € (à partir de 340 € après réduction fiscale)

membre donateur* à partir de 400 euros = _____ € (à partir de 136 € après réduction fiscale)

membre bienfaiteur* à partir de 100 euros = _____ € (à partir de 34 € après réduction fiscale)

membres duo à 60 euros = _____ € **membre individuel** à 40 euros = _____ €

* réduction de 66% sur l'Impôt sur le Revenu payé en France. La cotisation de membre bienfaiteur, donateur et mécénat particulier donnent lieu à la délivrance d'un reçu fiscal permettant de déduire directement de l'impôt sur le revenu 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable. La réduction porte sur l'année d'encaissement de la cotisation.

Date:

Signature :

je cotise en ligne www.nuitsmusicalesuzes.com

Chèque libellé à l'ordre des Amis des Nuits Musicales d'Uzès
à retourner à : Nuits Musicales d'Uzès, 5 place du Petit Collège 69005 Lyon